T3 –			

## **DISPOSITIONS D'IMMOBILISATIONS**

**ANNEXE 1** 

- Inscrivez l'année d'imposition visée dans les cases ci-dessus.
- Pour savoir comment remplir cette annexe, lisez le chapitre 3 du guide intitulé *T3 Guide des fiducies*.
- Si la fiducie déclare une disposition réputée, remplissez le formulaire T1055 d'abord.

<b>Remarque</b> : N'utilisez pas cette annexe pour déduire une perte déductible au titre d'un placement d'entreprise subie lors d'une disposition d'actions ou de créances d'une société exploitant une petite entreprise. Lisez la ligne 25 du <i>T3 – Guide des fiducies</i> .		1 Année de l'acquisition	2 Produit de disposition	3 Prix de base rajusté	4 Dépenses effectuées relatives aux dispositions		5 Gain (perte) (colonne 2 moins colonnes 3 et 4)	
-	nissibles de petite entreprise							
Nbre d'actions	Nom de la société et catégorie d'actions							
		Total 1011 ●			Gain (perte) 1	012 •		1
Biens agrice	oles admissibles	7						
Adresse ou dé	signation officielle			T		1		
		Total 1021 ●			Gain (perte)	022.0		2
Unitás do fo	nds commun de placement et autres		oroz à la ligna 10 la	l no goine (ou norte:		U22 <b>U</b> T		^
	inds commun de placement et autres qués sur un feuillet de renseignements.)	actions (Deci	arez a la lighe 10 le	es gains (ou pene	5)			
Nbre d'actions	Nom du fonds ou de la société et catégorie d'actions	1						
TABLE & ACTIONS	None du fonds ou de la societé et édicyone à actions							
		Total 1031 ●		<u>'</u>	Gain (perte) 1	032 • +		3
Obligations,	, débentures, billets à ordre et autres	biens sembl	ables				L	
Valeur nominal	e Date d'échéance Nom de l'émetteur							
		Total 1041 ●			Gain (perte) 1	042 ● +		4
Biens imme	ubles et biens amortissables (n'inclue	z pas les pertes	sur des biens amo	rtissables)				
Adresse ou dé	signation officielle		•	· ·				
					=	0.50		
Dione à use	go porconnol (donnor una docorintian con	Total 1051 ●			Gain (perte) 1	052 ● +		5
Dielis a usa	ge personnel (donnez une description co	mpiete)		T		I I	I	
		1061 ●		(Si négatif,	062 • +		6	
Riens meuh	les déterminés (BMD) (donnez une des		2)	(Orriegalii,	IIISCIIVEZ « 0 ")	002 🗸 1		
	ico determinos (BinD) (deminos dire des							
Remarque : Les	pertes sur les BMD ne peuvent	1071 ●			1	072 ●		7
être déduites que	e des gains sur les BMD. Inscrivez les pertes sur le	es BMD de la ligne	7 du formulairo T1055	ot les portes sur les	RMD inutilisáes			
	iliscrivez les pertes sur le	is blvib de la ligite		res années (donnez		080 • -		8
				Gain net (ligne	7 moins ligne 8)	+		9
							,	
Feuillets de ren	seignements – Gains (pertes) en capital (joignez	les feuillets T3, T5	i, T4PS et T5013)		1	100 ● +		10
	es 1 à 6, 9 et 10)	130 • -		1				
Pertes en capital découlant d'une réduction des pertes au titre de placements d'entreprise								12
	ains en capital provenant de la disposition d'entités				1	142 • –		13
	ants de la colonne 5 avant les provisions (soustr	-				170 • +		14
Provisions selon la ligne 5 de la colonne 3 de l'annexe 2 (si le montant est négatif, mettez-le entre parenthèses et soustrayez-le.)  Total partiel (ligne 14 plus ligne 15)								15
Gains en canital	rajustés résultant du don de certaines immobilisati	ons (ligne 6 de l'ani		Total partiel (lighe	14 plus lighe 15)	=		16 17
	I résultant d'un don d'autres immobilisations (li			91 •	18	+		
	en capital transférées selon la paragraphe 164(6) (					646 • <b>+</b>		19
rotal dos pertes	on suprial transferees scion to paragraphic 104(0) (		•	l (additionnez les lign		=		20
Ligne 20 multipli	ée par 1/2				-,	x	1/2	
Total des gains en capital imposables (ou pertes en capital nettes)								2

Si le montant de la ligne 21 est positif, inscrivez-le à la ligne 01 de la déclaration. S'il est négatif, lisez la ligne 01 du guide inititulé T3 – Guide des fiducies.

